

Mise à jour des données administratives liées à l'affiliation au CNV.

D'ici quelques jours, les affiliés au CNV recevront par voie postale le formulaire de mise à jour des données administratives liées à leur affiliation, pour un retour avant le 30 juillet 2009. Cette campagne permettra d'alimenter un tableau de bord annuel de l'activité des entreprises de spectacles de variétés.

L'affiliation, c'est quoi ?

Toute entreprise de spectacles régulièrement dirigée par une personne **titulaire d'une ou plusieurs licences d'entrepreneur de spectacles prévues par l'ordonnance de 1945 modifiée** et qui exerce tout ou partie de son activité dans le domaine des variétés peut obtenir son **affiliation** au CNV, y compris lorsque son activité ne la place pas en situation d'être redevable de la taxe sur les spectacles. L'affiliation est requise pour accéder à la grande majorité des **programmes d'aides** mis en place par le CNV.

L'affiliation permet aussi aux entreprises d'accéder à certaines fonctionnalités du site internet du CNV et de recevoir des documents d'information, notes et circulaires relatifs aux activités du CNV...

Des informations complémentaires: pourquoi faire?

Le comité des programmes du CNV s'est prononcé pour l'intégration dans les formulaires d'affiliation et de mise à jour annuelle des données administratives d'un volet complémentaire portant sur les caractéristiques des structures affiliées, leurs activités et quelques éléments clés budgétaires et sociaux. Cette décision fait suite à **l'enquête économique et sociale pilote que le CNV a conduite au cours du deuxième semestre 2007** et dont les résultats ont été présentés lors de la journée des partenaires et affiliés de 2008. En recueillant annuellement auprès de ses affiliés des informations économiques et sociales, le CNV pourra mettre en place un tableau de bord des conditions d'exercice de l'activité des entreprises de spectacles.

Il s'agit à terme :

- d'améliorer d'année en année la connaissance et la reconnaissance du secteur du spectacle de variétés et de ses entreprises dans toute leur diversité;
- de comprendre et d'anticiper leurs évolutions mais aussi de les doter progressivement d'outils de suivi et de gestion de leur activité.

Bien entendu, le CNV est loin d'être le seul organisme à recueillir une information économique et sociale sur les entreprises de spectacles, que ce soit dans le cadre d'enquêtes ad hoc ou de suivi de dossiers de demandes d'aides. Il est en revanche celui qui embrasse le secteur du spectacle vivant des variétés dans son ensemble le plus large (rappelons qu'il compte plus de 1 600 structures affiliées à ce jour) et, à ce titre, il est le plus à même de rendre compte des réalités du secteur. Mais ce travail n'a bien évidemment de sens que s'il est harmonieusement articulé avec les initiatives d'observation conduites par les partenaires du CNV (fédérations nationales, réseaux et pôles régionaux d'acteurs, Ministère de la Culture ...).

C'est pourquoi, depuis maintenant trois ans, le CNV participe aux groupes de travail conduits par ses partenaires comme il les a conviés à participer aux travaux de mise en place de la grille de questionnement de sa propre enquête. Ce travail en commun permet d'éviter les divergences de questionnements coûteuses en temps pour les structures répondantes. **Une clause dans les formulaires d'affiliation du CNV en découle: elle stipule que, sauf opposition des structures affiliées, les informations qu'elles communiquent au CNV pourront être transmises aux**

syndicats, fédérations et réseaux dont elles sont adhérentes. L'objectif est d'éviter que les mêmes structures soient constamment sollicitées sur les mêmes questions.

Un nouveau formulaire : qu'est-ce que cela implique pour les affiliés?

Aux rubriques habituelles sont ajoutés désormais:

- * des questions qualitatives et quantitatives portant sur le volume d'emploi de la structure ;
- * le bilan et le compte de résultats ou la liasse fiscale de l'entreprise pour l'exercice comptable antérieur ;
- * les montants des charges et produits spécifiques aux activités de spectacle vivant de la structure.

L'ensemble des questions insérées dans le nouveau formulaire a vocation à être reconduit d'année en année afin d'établir le tableau de bord annuel. Cependant, une ou plusieurs questions pourront être insérées ponctuellement sur une seule année afin de fournir des éléments factuels sur des questions d'actualité intéressant les entreprises du secteur. C'est ainsi que, cette année, à la demande des organisations professionnelles, une question a été insérée portant sur la modification possible du taux de TVA appliqué aux recettes de billetterie des représentations.

L'ensemble des informations requises dans le formulaire ainsi que toutes les pièces justificatives demandées seront à fournir obligatoirement par l'ensemble des affiliés. En effet, seul le caractère obligatoire rend possible l'établissement d'un véritable tableau de bord des affiliés. Cela implique qu'à défaut de communication des informations requises, l'affiliation des structures sera suspendue : avant communication de ces informations, l'entreprise en suspension d'affiliation ne pourra plus bénéficier d'aucune prestation ou aide du CNV.

Le CNV au service de ses affiliés

Afin de rendre cette campagne de mise à jour plus simple, le CNV a mis en place dès cette année la possibilité pour les affiliés de remplir le formulaire en ligne sur l'espace « Affiliés » du site internet du CNV. Ils peuvent retourner le formulaire ainsi que les pièces justificatives requises par mail à l'adresse maj2009@cnv.fr ou par courrier au **service affiliation**. Il s'agit d'une modification importante de la procédure annuelle de renouvellement des affiliations !

Dans cette période de lancement, l'équipe salariée du CNV sera à l'écoute des affiliés pour que tout se passe bien... Faut-il le redire, le CNV compte sur la mobilisation de tous ses affiliés sur cet objectif de construction commune du tableau de bord annuel qui manque encore au secteur des variétés.

Le CNV à l'extérieur

Rencontres en région:

19 Juin à 14h30 à la DRAC Midi Pyrénées - 32 rue Dalbade à Toulouse

25 Juin à 16h30 à Bastia - OTDC Villa Ker Maria - 20200 Ville di Pietrabugno

26 Juin à 14h30 à Ajaccio - Hôtel de la région - 22 cours Granval

inscriptions dans la limite des places disponibles auprès de Corinne Bret : communication@cnv.fr

Le CNV sera présent aux **Francofolies de la Rochelle** :

Jean-Christophe Bonneau, directeur administratif et financier, du 11 au 13 juillet

Mary Vercauteren, secteur activités de productions, du 11 au 14 juillet

Pierrette Cazorla, secteur entreprises, actions économiques et professionnelles, 10 et 11 juillet

Corinne Bret, chargée de communication, 13 et 14 juillet